



Comité Départemental des Pyrénées Orientales de Tennis de Table
Maison Départementale des Sports
Rue Duguay Trouin – 66000 Perpignan

COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR
COMITE DES PYRENEES ORIENTALES DE TENNIS DE TABLE

du lundi 13 mars 2023 à 19 h 00 à la Maison Départementale des Sports

COMPTE RENDU

➤ **Liste des participants**

Pascal MITTERRAND (Président du CDTT66)	Laurence CORTES (Commission féminine)
Tristan HOSTEIN(Président de la CS)	Thierry TUGOT (Membre du CDTT66)
Sofiane CHETOUI (Vice-président du CDTT66)	
	Florence PEDRERO (Membre du CDTT66)
	Mathieu CORDOMY (Membre de la CS)
Karen ALMAGRO (Membre de la commission féminine)	

Absents excusés: Thierry MASSOTEAU, Patrick Touseau, Pascal Alix

19h 00 Ouverture du comité directeur

➤ **Mot du Président**

Pascal Mitterrand, président du CDTT66,

➤ **Approbation du PV de la réunion du 07/11/2022.**

Le PV de l' AG du 16 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité des participants. (8voix)

➤ **compte-rendu du conseil de ligue du 21 janvier 2023**

La FFTT qui s'est réuni le 21 janvier 2023 a décidé une augmentation du tarif des licences :

- Licence compétition	: moins de 15 ans	: +3 €
	: plus de 15 ans	: + 2€
- Licence loisir	: moins de 15 ans	: +2,90€
	: plus de 15 ans	: + 5€

➤ **Résultat du sondage pour le championnat par équipes 2023-2024**

Un large sondage a été proposé à l'ensemble des clubs des P.O (dirigeants et adhérents)
Il en ressort un souhait de revenir à des poules uniques en championnat par équipes au niveau départemental. Cette formule sera mise en place pour la saison 2023-2024.

➤ **Tarifs 2023/2024**

Pour la saison 2023-2024, le prix des engagements des équipes, au niveau départemental est de 40€, à payer en 2 fois 20^e par équipe et par phase.

Vote à l'unanimité des présents (8 voix)

- Finale départementale par catégorie (dimanche 4 juin 2023 à St Laurent de la salanque)
- Titres par équipe (samedi 3 juin 2023.)
- Etude de la convention ligue
Le président fait voter le comité directeur pour savoir s'il peut signer la convention:
Adopté à l'unanimité des présents soit 8 voix.
- Point sur les candidatures pour le poste d'agent de développement
A ce jour, le CDTT66 n'a reçu aucune candidature pour le poste de BPJEPS
- Point sur l'avancée du site internet (P.Alix)
La solution WIX pour le site internet du CDTT66 a été retenue.
Le coût annuel est d'environ 200€.
- Point sur la trésorerie (P.Alix)
Le mois de février a fait l'objet de nombreux virements pour les indemnités d'organisation (Vallespir, Millas), indemnités JA suite à la création d'une fiche spécifique (Corinne, Olivier et Muriel), les bons d'achats NES et l'organisation des journées détection jeunes (factures matériel et encadrants).
Au 28 février le solde du compte courant est de 446€. Le Livret A est à 29.200€
Le compte courant présente un solde de 217€, après avoir payé la première année du site internet.
Réalisation des factures pour les clubs correspondant aux engagements coupe vétérans, individuels vétérans et les repas des formations AR pour un total de 417€.

Point des différentes commissions.

- **Commission jeunes et technique:**

la 4eme journée du plateau jeunes aura lieu le 24 juin 2023

- **Commission féminine:**

Laurence CORTES propose d'offrir des cadeaux pour le championnat féminin qui se déroulera à POLLESTRES et d'offrir une boisson et un gouter à concurrence de 5 euros pour les jeunes du département qui viendront regarder le TOP poussins- benjamins , et d'offrir aux joueuses du département qui participeront à la 2eme journée du championnat féminin à POLLESTRES le repas du midi .Demande adoptée à l'unanimité des présents soit 8 voix.

- Date de l'assemblée générale
Un vendredi soir.
- Questions diverses.

21h30, La séance est levée.

Signature du secrétaire
M. Thierry MASSOTEAU



Signature du Président du CDTT66
M. Pascal MITTERRAND

